

# OUI IMREDD fait le TRI

Après votre repas, ne faites pas n'importe quoi.  
Triez vos déchets et repartez l'esprit léger.



## Emballages

Vaisselle en carton bien vidé, boîte de repas cuisiné, boîte de biscottes, suremballages en carton (pack de pots d'yaourts, de cannetes de boisson...)

Bouteilles en plastique (eau, jus de fruits...), flacons en plastique (lave-vaisselle...), briques alimentaires (lait, jus de fruits...)

Cannetes aluminium (soda), boîtes de conserve en acier...

## Déchets NON recyclables

Restes alimentaires, serviettes, mouchoirs

Gobelets et couverts en plastique, sacs plastiques

Barquettes et films plastiques (sandwichs, salades), pots d'yaourt et de dessert, sachets en plastique (chips, chocolats, gâteaux...)



## Papier

Sacs en papier blanc ou kraft, tickets de caisse et CB

Toujours dans le doute ?

Consultez  
l'info-tri sur  
l'emballage



Et le verre? Apportez-le au point de collecte sur l'avenue Simone Veil, en face du bâtiment de l'IMREDD.

Les consignes de tri seront étendues dans la Métropole Nice Côte d'Azur à partir du début de 2019.

[imredd.fr/developpementdurable](http://imredd.fr/developpementdurable)



IMREDD

Membre de UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR